



Chers amis,

Ce 2 novembre 2024, 393^{ème} jour de la guerre d'Israël contre la Bande de Gaza, 40^{ème} jour de la guerre contre le Liban, nous nous réunissons pour la 55^{ème} fois pour réclamer l'urgence d'un cessez-le-feu et dénoncer l'impunité d'Israël. Au 29 octobre, OCHA recense 43 061 morts et 101 223 blessés. En Cisjordanie plus de 1 000 morts et 15 000 blessés. Au Liban 2 897 morts et 13 150 blessés, au moins 1 enfant est tué chaque jour et 10 autres blessés selon l'UNICEF. Des centaines de milliers de déplacés. En rappelant ces chiffres semaine après semaine, nous ne nous soumettons pas à un rituel sinistre, mais nous voulons alerter sur le fait qu'il s'agit là d'êtres humains qui respiraient et respirent le même air que nous, qui avaient et qui ont des sentiments et des rêves comme nous, et que d'autres êtres humains comme nous les pleurent aujourd'hui tandis que d'autres les assassinent.

Depuis plus d'un an nous sommes témoins de l'anéantissement de Gaza et de sa population en direct. Les images du nord de la Bande de Gaza montrent des scènes insoutenables, des dizaines de milliers de personnes qui fuient les bombes et subissent la famine et un énième déplacement dans un paysage de dévastation dans lequel des corps gisent dans les rues et où l'armée d'occupation patrouille sans relâche et empêche le sauvetage des civils sous les décombres. Assurée de son impunité, cette armée exécute un plan, le Plan des Généraux qui entend vider le Nord de Gaza de toute vie palestinienne. Elle somme les personnes présentes d'évacuer, bombarde et tire sur ceux qui tentent de partir, et désigne ceux qui restent, blessés ou malades, comme des « cibles terroristes ». Depuis plus d'un mois, le même scénario insupportable se déroule au Liban.

Lundi. Liban : bombardement sur Tyr 7 morts, dans la Bekaa 60 morts.

Mardi. Gaza : bombardement sur l'immeuble de 5 étages de la famille Abou Nasr à Beit Lahia 93 morts, des dizaines de blessés. Sud Liban : bombardement sur Sarafand 8 morts, 21 blessés ; tir de roquette sur un atelier du quartier général de la FINUL à Naqoura provoquant un incendie.

Mercredi. Liban : appel à évacuer la ville de Baalbek et ses environs. Bombardement dans la Bekaa, 19 morts. Israël réclame le limogeage de Francesca Albanese, rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés.

Jeudi. Gaza : Bombardement du camp de Nuseirat dans le centre 9 morts, de l'hôpital Kamal Adwan à Jabalia destruction de toutes les fournitures médicales livrées par l'ONU 5 jours plus tôt. Cisjordanie : bombardement du camp de Nur Chams près de Tulkarem 4 morts et destruction du bureau de l'UNRWA. Liban : bombardement sur Baalbeck 11 morts 15 blessés.

Vendredi. Gaza : Bombardements dans le centre 47 morts. Cisjordanie : Qusra région de Naplouse l'armée interdit aux Palestiniens de récolter leurs olives. Liban : bombardement sur Qmatiyeh au Mont Liban 3 morts, 5 blessés ; dans le secteur de Baalbek, 52 morts, 72 blessés ; sur le sud du pays et sur Beyrouth. Au sud, Kham résiste à 3 jours d'assaut.

Ce ne sont-là que quelques uns des épisodes meurtriers de la semaine et dont on n'entend pas parler. La consigne c'est silence sur les exactions israéliennes.

Lundi dernier, le Parlement israélien a adopté deux lois. L'une interdit les activités de l'UNRWA à Jérusalem-Est, annexé en toute illégalité rappelons-le. L'autre empêche les autorités israéliennes de coopérer avec l'organisation internationale ou ses représentants. Ce qui revient à dire que ces lois interdisent toutes les activités de l'UNRWA à Gaza et en Cisjordanie, puisqu'elles dépendent d'autorisations délivrées par Israël.

Exterminer la population, la contraindre à partir ou à renoncer à ses droits ne suffit pas à Israël. Il lui faut également liquider l'UNRWA, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens, ce gardien, cette vigie, de la garantie du statut de réfugiés pour les Palestiniens et de leur droit au retour. L'UNRWA a été fondé en 1949 pour venir en aide aux Palestiniens expulsés en 1948 dans l'attente de leur retour dans leurs foyers. C'est l'UNRWA qui distribue les cartes de réfugiés aux Palestiniens qui vivaient en Palestine entre le 1^{er} juin 1946 et le 15 mai 1948 et qui ont perdu leur domicile et leurs moyens de subsistance à la suite du conflit de 1948, ainsi qu'aux descendants de pères répondant à cette définition. Le fait que l'Office existe encore en 2024 montre que la question n'est toujours pas réglée et qu'Israël doit toujours tenir l'engagement de permettre le retour de ceux qu'il a expulsés pour créer son Etat. Les Palestiniens chassés en 1967 bénéficient également des services de l'UNRWA mais ne sont pas enregistrés comme réfugiés.

L'adoption de ces deux lois est la dernière étape d'une longue croisade d'Israël pour salir l'UNRWA et en finir avec lui car outre ses actions humanitaires (éducation, santé, services sociaux) l'organisation maintient vive la question des réfugiés et leur droit au retour. Elle rappelle qu'avant 1948, la terre de Palestine n'était pas vide contrairement à ce que répète le mythe sioniste mais que sous chaque parcelle qu'Israël s'est appropriée, il y a un morceau de Palestine. Elle rappelle également que les réfugiés sont sous la responsabilité de la communauté internationale qui se doit de ne pas les abandonner en la laissant régler par Israël.

Si les Nations Unies laissent faire ce nouveau coup qu'assène Israël, ce nouveau pas dans le mépris du droit international et du droit humanitaire, on peut dire que l'ONU, déjà bien malmenée et rendue inopérante, signera son arrêt de mort.

Rappelons, comme le fait dans un long article du 24 octobre Michel Raimbaud, ancien ambassadeur de France et auteur de plusieurs livres sur le Proche-Orient, que dès la fin de la guerre de 1948-1949, Israël a violé la résolution 181 de 1947, une résolution elle-même à la légitimité douteuse car violant le principe de l'autodétermination des peuples inscrit dans la Charte de l'ONU. En effet, à la fin de ce qu'on a appelé la Première guerre israélo-arabe, l'Etat sioniste s'approprie un pourcentage de terres bien supérieur à celui recommandé par le Plan de partage, faisant passer sa part de 56 à 78 % du territoire de la Palestine historique et cela alors même qu'il s'était engagé à respecter la Charte de l'ONU pour être accepté comme membre en son sein.

Cette annexion contient dès lors en germe tous les conflits, drames, rancœurs et haines qui vont dès lors faire flamber en permanence le Grand Moyen-Orient. On notera qu'en prenant comme référence ces nouvelles limites, la Ligne verte, dans la fameuse « solution à deux Etats », et non celles retenues par le Plan de 1947, elles-mêmes répétons-le, sujettes à caution, l'ONU dès le départ, a renoncé à imposer son autorité.

Dès lors, Israël ne cessera de mépriser le Droit international, au point de l'ignorer totalement. Il découvrira immédiatement son impunité, et le profit qu'il peut en tirer. Il ignorera ou bafouera toutes les résolutions et les recommandations du Conseil de Sécurité ou de l'Assemblée Générale de l'ONU, assuré qu'il est du soutien sans faille de « l'Occident collectif » qui partage la même idéologie dominatrice, colonialiste, expansionniste et raciste.

Des Accords d'Oslo à la victoire du Hamas aux élections législatives de 2006, Israël a profité de cette léthargie de l'ONU pour mener à bien son projet originel : se débarrasser des Palestiniens et accaparer leurs terres. La question palestinienne était glissée sous le tapis et tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Et c'est ainsi que pour tous ceux qui ont, volontairement ou non, occulté la colonisation galopante en Cisjordanie et à Jérusalem, l'enfermement à vie dans l'enclave gazaouie devenue camp de concentration, la construction du mur qui étouffe la Cisjordanie, la destruction des villages et campements bédouins, la ségrégation des Palestiniens de 48, l'emprisonnement sans chef d'accusation, sans procès, les assassinats ciblés, oui, pour tous ceux qui se sont volontairement ou non bouché les yeux, le 7 octobre survint comme un coup de tonnerre dans un ciel serein.

Avec l'extermination des Gazaouis, l'Etat sioniste a franchi une nouvelle étape dans son mépris des lois, du droit international et du droit humanitaire : il réalise en direct, prenant plaisir à le médiatiser, un génocide, une épuration ethnique, assortis de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité. Le vote des deux lois interdisant les activités de l'UNRWA sont la dernière étape de sa guerre pour jeter aux oubliettes les lois internationales et remplacer la Palestine par un Grand Israël sans frontières menaçant tous ses voisins.

Nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour réclamer que soit expulsé des Nations-Unies cet Etat terroriste qui leur a déclaré la guerre. En ne le faisant pas contre une entité criminelle à ce point et dangereusement provocatrice, elle se déshonore par son silence et avoue son impuissance, sous la pression, il faut bien le dire des Anglo-saxons et de l'« Occident collectif », de plus en plus collectif dans l'ignominie et l'hypocrisie, recroquevillé sur des « valeurs » et des « normes » de son invention, imposées en lieu et place du droit onusien. Des valeurs et des normes qui s'étalent sous nos yeux en Palestine.

Les condamnations orales, les préoccupations, les inquiétudes sont des mots creux face à Israël.

Il y a urgence à arrêter la course en avant criminelle de Netanyahou et ses complices. Il y a urgence à mettre fin à leur impunité par le blocus, l'isolement, le boycott systématique.

Il y a urgence à imposer un cessez-le-feu et à prendre des sanctions contre l'Etat d'Israël, urgence à l'exclure de l'ONU qu'il bafoue en permanence.

Il y a urgence à conduire ces représentants devant les tribunaux, urgence à ce que les juges de la CPI délivrent les mandats d'arrêt contre Netanyahu et Gallant.

Il y a urgence à refuser l'entrée sur le sol français du sinistre ministre des Finances israélien, Bezalel Smotrich invité à Paris lors d'un gala pour soutenir l'armée israélienne, et veut recoloniser toute la Bande de Gaza. Urgence à interdire la venue de l'équipe de football israélienne qui se dit fière de brandir, partout où on l'accueille, le drapeau israélien. Urgence à interdire la présence d'entreprises et de délégations israéliennes au salon Euronaval la semaine prochaine à Paris. Un Etat qui méprise à ce point les autres mérite de n'être accueilli nulle part.

Si nous voulons construire un monde paix, il faut le faire dans la justice, c'est-à-dire l'arrêt du siège monstrueux de Gaza, la fin de l'occupation israélienne, la fin du pouvoir colonial et raciste israélien, la fin de l'agression sur le Liban et sur les pays du Proche Orient, le respect du droit international et humanitaire. C'est la condition de la paix régionale.

A l'image des nationalistes Algériens qui se sont soulevés le 1^{er} septembre 1954 pour rejeter la domination coloniale française, jamais les Palestiniens n'accepteront la colonisation de leurs pays par l'Etat sioniste. Quelles que soient les épreuves endurées, ils ne renonceront à leur aspiration légitime à vivre sur leur terre. Jamais le peuple libanais ne laissera arracher un morceau de son territoire. Jamais les peuples syrien, irakien, yéménite, iranien, n'accepteront la domination israélo-états-unienne sur leur pays.

Pour terminer, je voudrais faire état de l'utilisation des dons que vous nous avez faits et que nous avons transmis à nos amis palestiniens :

- les 2500 € envoyés à la Maison chaleureuse du camp de Jenin ont permis d'acheter de la nourriture et du matériel scolaire aux enfants les plus démunis du camp. La Maison chaleureuse exprime « un grand merci à Poitiers Palestine pour cette action de solidarité ».

- les 4500 € envoyés à l'Union de coopératives agricoles UAWC ont été utilisés dans la campagne « Arrêt de la famine à Gaza ». Ils ont permis d'aider 100 familles gazaouies en répondant à leurs besoins alimentaires et en leur garantissant l'accès à de l'eau potable. Ces interventions ont largement contribué à alléger certaines des difficultés les plus urgentes rencontrées par les familles affectées. L'UAWC exprime « sa plus profonde gratitude à Poitiers Palestine pour leur solidarité et leur soutien. »

A travers notre association, c'est vous, par vos dons, qui êtes remerciés. Mais qu'on ne se trompe pas. Nous ne cherchons pas à transformer le soutien à la Palestine en une cause humanitaire. C'est avant tout une cause politique, une lutte de décolonisation qui doit être traitée comme telle. Notre solidarité matérielle est un geste qui traduit notre engagement d'humains envers d'autres humains mais ne se substitue pas à notre engagement politique pour que le peuple palestinien obtienne tous ses droits nationaux.

La Palestine existe parce qu'elle résiste. Palestine vivra, Palestine vaincra ! Soutien aux peuples libanais et palestinien ! Soutien aux peuples du Proche Orient !

RdV : samedi 14h place Leclerc - 16 nov 20h30 TAP Castle « Voyage à Gaza » - 21 nov 20h30 « No Other Land » 400 Coups - 1^{er} déc à 16h30 Le Dietrich - 1^{er} février couscous solidaire pour la reconstruction de Gaza La Blaiserie, réservation ouverte.